

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18538 - 72ÈME ANNÉE

Des médecins alertent la prefet sur les risques pour la santé

260 médecins de La Réunion contre la carrière de Bois-Blanc



Plusieurs milliers de personnes avaient manifesté le 2 octobre contre le projet d'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc.

Le projet d'ouvrir une carrière à Bois-Blanc suscite une forte opposition. Elle s'est même élargie depuis l'année dernière. Une pétition signée par 260 médecins de La Réunion demande au préfet de refuser l'ouverture de la carrière qui doit alimenter la route en mer au nom du « devoir de précaution », compte-tenu des conséquences sur la santé de la population d'un tel projet. Voici le texte de cette pétition.

Nous, médecins du secteur public et du secteur libéral exerçant à La Réunion, souhaitons vous alerter sur les risques sanitaires liés à l'exploitation de la carrière de Bois Blanc. Ces risques, qui pèseront sur les 55 000 habi-

tants des communes de Saint-Leu, Les Aviron et L'Etang-Salé nous semblent clairement sous-estimés par les études d'impact liées à ce projet et rendues publiques à ce jour.

Ces risques sanitaires nous semblent particulièrement impor-

tants dans les domaines suivants :
Inhalation de poussières minérales
Conséquences sonores des tirs de mine
Majoration de la pollution atmosphérique directement liée à l'augmentation du trafic routier inhérent à l'exploitation

Écotoxicité**Risque explosif**

Ces risques sont particulièrement élevés chez les populations sensibles dont la santé est déjà fragilisée : personnes présentant une fragilité pulmonaire, fumeurs, insuffisants respiratoires, femmes enceintes et fœtus, nourrissons, enfants, personnes âgées et malades chroniques. Nous rappelons que l'incidence de l'asthme est particulièrement élevée à La Réunion et, chez les enfants, c'est quatre à cinq enfants asthmatique par classe dans chaque école.

A ce jour, l'ARS n'a pas rendu public son avis, cependant sa conclusion l'année dernière sur ce sujet avait déjà été défavorable relativement au risque lié aux poussières.

L'inhalation fréquente et prolongée de poussières minérales au cours des quatre années prévues d'exploitation augmentera la prévalence des maladies respiratoires : asthme, exacerbations de broncho-pneumopathies, pneumopathies, pneumoconioses, rhinites, trachéites, bronchites.

En raison du risque de persistance dans l'organisme de ces poussières, le risque d'augmentation des déclarations de cancers (notamment broncho-pulmonaire) est à prévoir.

De plus, l'extraction des roches ex-

posera à l'inhalation des métaux lourds et autres toxiques contenus dans celles-ci : aluminium, olivine, cadmium, PCB, arsenic, chrome, cuivre, nitrate, zinc, plomb et mercure. Cette exposition est connue pour être responsable de pathologies respiratoires aiguës et chroniques, et pour certains de ces métaux lourds, de pathologies neurologiques, néphrologiques, dermatologiques et cardio-vasculaires. Par ailleurs, les femmes enceintes et leurs fœtus sont particulièrement exposés en raison du passage de la barrière fœto-placentaire de certaines de ces particules.

Il faut noter que la voie d'exposition aux poussières par ingestion n'est pas à exclure du fait de la consommation d'eau ou de produits végétaux au préalable exposés.

Les tirs de mine biquotidiens qui génèrent un niveau de pression acoustique allant de 90 à 150 décibels peuvent avoir pour conséquence des atteintes du système auditif (surdité), du système cardio-respiratoire (élévation de la tension artérielle lors d'expositions chroniques à des bruits supérieurs à 85 décibels, troubles du rythme respiratoire et cardiaque) et sont également susceptibles de provoquer des gênes et du stress, pouvant aller jusqu'au syndrome anxieux. Les populations fragiles y

seront d'autant plus sensibles à l'instar des élèves de l'école du Ruisseau aux Avirons, école la plus proche du site située à moins de 1km.

Il paraît également légitime de s'interroger sur les risques de catastrophe liés au stockage de grandes quantités de nitrate d'ammonium, et des conditions de sécurité (qui nous semblent à l'heure actuelle loin d'être optimales) mises en place pour éviter tout risque explosif. On se souvient de la catastrophe de l'usine AZF à Toulouse en 2001. Les conséquences directes d'un tel événement seraient désastreuses pour la population : morts, blessés, brûlés et blastés risquent d'être innombrables rendant la mise en place d'un Plan Blanc indispensable pour y faire face.

En conclusion, dans l'état actuel des choses, les conditions de sécurité sanitaire des populations riveraines du site ne nous paraissent pas assurées, et les répercussions en termes de coûts de santé publique semblent devoir être sérieusement prises en compte.

Nous espérons que vous tiendrez compte de l'avis des médecins signataires de cette pétition pour exercer pleinement le « devoir de précaution » qu'un tel projet justifie.

Section PCR de Saint-André : « Serait-il si difficile de respecter son adversaire politique ? »

Dans un communiqué, la Section PCR de Saint-André dénonce l'attitude du maire de cette commune vis-à-vis de l'opposition lors du dernier Conseil municipal.

A Saint-André, le déroulement des séances du conseil municipal n'est toujours pas un fleuve tranquille, et c'est cela depuis des lustres. Lors de la réunion tenue jeudi dernier, 6 octobre, un des élus de l'opposition, après des échanges tendus, a quitté la salle en plein débat, en protestation contre le « manque de respect du maire », s'estimant injurié par Jean-Paul Virapoullé.

Il va de soi que la Section de Saint-André condamne fermement et sans hésitation de telles pratiques, indignes d'élus, quels qu'en soient les auteurs et les victimes. Faut-il rappeler que par le passé, les membres de l'opposition communiste et leurs camarades ont subi à longueur de séances, insultes, sarcasmes et menaces, pour ne pas parler de l'agression dont plusieurs

d'entre eux avaient été victimes, en pleine réunion du conseil.

L'un d'entre eux en était même sorti avec la chemise déchirée, mais à l'époque cela avait été considéré par la Justice comme un non-événement, non susceptible d'être poursuivi, comme quoi, en dépit des lois de la République, il y a « chemise déchirée » et « chemise déchirée », selon que l'on soit simple militant du PCR ou dirigeant d'Air France !

Malheureusement, même après l'alternance de mars 2008, et en dépit des promesses faites pour un retour à l'expression démocratique, les nouveaux élus et leur public, se réclamant pourtant de « la gauche » ont utilisé les mêmes pratiques, arrosant d'injures et de prises à partie indignes, Jean-Marie Virapoullé et ses amis, alors dans l'opposition, ce

que nous avons en son temps fermement et clairement condamné.

Quand cesseront enfin ces pratiques dégradantes et indignes pour leurs auteurs ? Un mandat d'élus est décerné démocratiquement pour le vote des citoyens et doit être respecté en tant que tel par tous.

Serait-il donc si difficile de respecter l'autre, à commencer par son adversaire politique, surtout dans notre pays, la Réunion, où le risque est pourtant grand de nous voir sombrer tous ensemble !

Pour la Section PCR, A Saint-André le 9 octobre 2016

**Jacky The Seng
Jean Paul Ciret
Paul Dennemont**

Édito

L'octroi de mer est bien une taxe à l'importation

Notre confrère du Quotidien, Cédric Boulland, rend compte de l'assemblée générale de l'ADIR et rapporte les propos du Président de Région. « **L'octroi de mer est un élément important de protection de l'industrie réunionnaise. Lors d'une prochaine commission permanente, comme nous l'avons fait pour la farine, nous allons faire passer l'octroi de mer sur le sucre importé de 6,5 à 10 % afin de protéger le sucre réunionnais** ». Voilà une déclaration qui sera versée négativement au dossier de la réforme de l'octroi de mer prévue avant 2020.

Chacun sait que l'octroi de mer est très contestée. Ses détracteurs l'accusent d'être une taxe sur les produits importés alors que la règle du commerce mondiale interdit l'imposition de barrières douanières. La concurrence doit être libre et non faussée. Ses défenseurs soutiennent, au contraire, que c'est une recette essentielle aux Collectivités qui ne peuvent s'en priver, au risque de faire écrouler tout le système. D'ailleurs, ils avancent que 90 % du prélèvement va aux budgets des Collectivités.

Les autorités européennes ont donné acte de cette interprétation. Dès lors, la cohérence imposait de porter la taxe également sur la production locale, pour bien montrer que ce n'est pas une entrave aux seuls produits importés. Ce qui fut fait. Puis, la contestation a évolué sur le caractère inflationniste du prélèvement. Le prix du sucre va

augmenter de manière mécanique. La décision du président de Région met à mal la sincérité des élus.

Didier Robert vient probablement de donner le coup de grâce à l'octroi de mer. Il apporte la précision que c'est bien une taxe sur les produits importés pour protéger la production locale. Ceci est contraire au dogme libéral. L'Union Européenne sera ravie de constater que c'est son interprétation qui est reconnue publiquement. Aujourd'hui, c'est le sucre. Hier, c'était la farine. Demain, ce sera le riz en sachet, l'huile, la bière, etc.

Ainsi, l'ADIR et Didier Robert viennent d'apporter un soutien inespéré à ceux qui demandent la suppression de cette taxe. Selon leur propos, c'est bien une taxe à l'importation.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

French Blue arrive à La Réunion

Air Austral vers des turbulences

Hier dans le Quotidien, Marie-Joseph Malé, PDG d'Air Austral, a donné sa position suite à l'annonce de l'arrivée l'année prochaine de la compagnie long-courrier low-cost French Blue à La Réunion. Il a confirmé qu'Air Austral aura des difficultés à s'aligner sur les prix de son nouveau concurrent.

Samedi, Témoignages expliquait qu'une des conséquences de l'arrivée de French Blue à La Réunion pouvait être la disparition d'Air Austral de la ligne La Réunion-Paris. En effet, la filiale d'Air Caraïbes reprend à son compte le modèle low-cost long courrier inventé à La Réunion par les anciens dirigeants d'Air Austral. À la différence du projet réunionnais, l'avion choisi n'est pas l'Airbus A380 mais l'Airbus A350. La baisse des prix du billet d'avion reste tout de même significative, avec des tarifs nettement inférieurs à ceux de la concurrence. À La Réunion, deux compagnies qui opèrent sur la ligne directe La Réunion-Paris ont assuré depuis les aéroports parisiens d'autres dessertes intercontinentales. Ce sont Air France et Corsair. Air Austral n'est pas dans ce cas. Depuis la décision de ses nouveaux dirigeants d'abandonner les lignes La Réunion-Marseille, La Réunion-Lyon, La Réunion-Toulouse, La Réunion-Bordeaux et La Réunion-Nantes, elle s'est repliée sur La Réunion-Paris. Depuis peu elle a ouvert une liaison Mayotte-Paris, mais avec un plus petit avion, un Boeing 787 qui a remplacé le Boeing 777-200 LR.

Sur la base de ces faits, il s'avère qu'Air Austral est la compagnie qui risque de souffrir le plus de l'arrivée à La Réunion d'un concurrent capable de vendre des billets d'avion nettement moins chers. En effet, Air France et Corsair ont une surface qui leur permettent de compenser les pertes par des recettes obtenues sur d'autres lignes. Ils peuvent donc résister à une guerre des prix.

que les clients d'Air Austral désertent sa ligne. Il précise que la mise en service de nouveaux avions a permis de réduire les coûts. Il appuie aussi son argumentation sur l'ouverture de la ligne Mayotte-Paris. Il indique également que l'arrivée de XL Airways n'a pas bouleversé la donne dans ce domaine.

Force est de constater que le plan de French Blue est d'un tout autre calibre que celui de XL Airways. Cette dernière compagnie a repris une ligne abandonnée par Air Austral : Lyon-Marseille-La Réunion. Elle ne se pose pas à Paris et n'assure pas non plus une desserte quotidienne. French Blue a décidé de mettre en service deux avions sur la ligne La Réunion-Paris pour permettre une fréquence quotidienne. C'est donc une concurrence frontale pour Air Austral. De plus, les appareils choisis sont à la pointe du progrès. Il s'agit d'Airbus A350. Cela signifie que quand les cours du pétrole vont remonter, la différence de coût d'exploitation sera encore plus grande entre French Blue et Air Austral.

Et sur la ligne La Réunion-Paris, le prix reste le principal facteur de décision. Les personnes qui empruntent cette ligne font avant tout du tourisme affinitaire. Ce sont soit des Réunionnais qui partent voir de la famille en France, ou alors des Réunionnais de l'émigration qui viennent en vacances dans l'île avec laquelle ils ont des attaches. Si entre deux compagnies, la différence est de plus de 100 euros, le choix sera fait au profit du moins cher.

avaient noué un partenariat avec Airbus. Le constructeur européen avait spécialement conçu un avion qui permettait de faire baisser les prix des billets d'avion de 30 % toute l'année pour tout le monde. C'était l'Airbus A380 en classe unique, capable de transporter plus de 800 passagers en un seul vol. Mais avec l'arrivée de Didier Robert à la présidence de la compagnie réunionnaise, le projet a été enterré. Le président de la Région a préféré soutenir un plan de distribution de bons de réduction sur les billets d'avion. La dimension clientéliste de cette affaire est très claire, car les bénéficiaires de ce dispositif doivent faire leur demande auprès de la Région et savent donc que c'est cette collectivité qui paient à leur place une partie du prix de leur voyage. Cette année, cette fuite en avant continue, car la Région Réunion étend ces bons à une partie de la population habitant en France. Mais au final, cela ne fait pas baisser le prix du billet d'avion.

L'idée des anciens dirigeants d'Air Austral était bonne. Air Caraïbes l'a repris à son compte et arrive à La Réunion. La différence fondamentale, c'est que le projet d'Airbus A380 exploité par une filiale d'Air Austral aurait créé des centaines d'emplois à La Réunion, alors que celui d'A350 de French Blue peut porter un coup fatal à l'existence d'Air Austral sur la ligne La Réunion-Paris, avec à la clé le risque de la suppression de centaines d'emplois à La Réunion.

Voilà où mènent les décisions de dirigeants politiques qui préfèrent le clientélisme au développement du pays.

Coût de production plus élevé

Hier dans le Quotidien, Marie-Joseph Malé, PDG d'Air Austral, a tenu à rassurer ses salariés. D'après lui, French Blue ne sera pas dans la capacité de maintenir une différence de prix suffisamment décisive pour

Des emplois en jeu

Il est donc clair que cette nouvelle concurrence va ébranler Air Austral. C'est d'autant plus paradoxal que ce sont les anciens dirigeants d'Air Austral qui avaient imaginé ce concept qui va tout bouleverser. Paul Vergès et Gérard Ethève

M.M.

Journée mondiale de la santé mentale : une étude éclaire la situation à La Réunion

Un Réunionnais sur 15 a déjà tenté de se suicider

Le 10 octobre 2016, à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) publie une étude, réalisée à l'initiative de l'ARS Océan Indien, qui présente, pour la première fois, l'état de santé mentale perçue par les Réunionnais.



La santé mentale fait partie intégrante de la santé, selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

L'étude sur la santé mentale des Réunionnais, commandée par l'ARS Océan Indien à l'Observatoire Régional de la Santé (ORS), met en lumière, pour la première fois, la fréquence de certains troubles, les caractéristiques des populations exposées, et les facteurs associés.

Elle s'appuie sur l'exploitation des réponses collectées, auprès d'un échantillon représentatif de près de 2 000 Réunionnais, âgés de 15 à 75 ans, dans le cadre du Baromètre Santé Dom 2014 réalisé par Santé

Publique France (anciennement INPES).

25 % en détresse psychologique récente

Les Réunionnais présentent une exposition équivalente à la moyenne de la population métropolitaine pour la détresse psychologique ressentie, les épisodes dépressifs caractérisés, les pensées suicidaires et les tentatives de suicide. La part de personnes déclarant avoir eu recours à des médicaments psychotropes est en revanche en net retrait à La Réunion par rapport à la France.

La détresse psychologique au cours du dernier mois précédent l'entre-

tien a concerné près d'un quart des Réunionnais.

La dépression au cours des 12 derniers mois a concerné près de 10 % des Réunionnais.

Les pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois ont concerné 5 % des Réunionnais.

Les tentatives de suicide au cours de la vie ont concerné 7 % des Réunionnais (moins de 1 % concernés par les tentatives au cours de l'année).

La consommation de médicaments psychotropes au cours de la vie a concerné plus d'un quart des Réunionnais, et 7 % en ce qui concerne la consommation au cours des 12 derniers mois.

Les femmes témoignent davantage de ces difficultés psychologiques ou mentales.

Des facteurs de plus forte vulnérabilité

Les difficultés financières ressenties au quotidien, l'existence de maladies chroniques, ou encore des limitations fonctionnelles sont fortement associées à la déclaration d'état de détresse psychologique, d'épisodes dépressifs caractérisés, et de pensées suicidaires.

La situation financière perçue influe par contre peu sur la consommation de médicaments psychotropes.

Enfin, les personnes ayant une consommation d'alcool à risque chronique sont également plus exposées aux troubles psychologiques ou mentaux recensés, sans pouvoir déterminer si cet usage à risque est la cause ou la conséquence de ces derniers.

Ces résultats apportent des enseignements importants sur le mal-être psychologique ou mental à La Réunion, et appellent d'autres investigations afin de mieux comprendre et agir sur ce phénomène.

Oté

Lo néo-kolonyalis i égzis bien é sé lo prinsipal kalpate pou nou !

Si mi di azot in n'afer, moin lé sir, zot va pans mi rèv évéyé. Pou kosa ? Pars sak mi vé dir azot, nana raport avèk sak ni pé fer é ké ni fé pa par la fors dé shoz. Par la fors dé shoz ? Bin oui, i fo apèl in sha, in sha, é in sistèm k'i bar nout shomin, in sistèm k'i bar nout shemin.

Sanm pou moin isi i pé fer bonpé z'afer : avèk nout savoir fèr, avèk nout l'intélizan, avèk nout volonté marsh an avan, épi sak lo bann dékouvèr la modèrnité i pèrmète anou ète an kapsité pou fé. Mé lo sistèm ni viv dodan i pèrmète pa nou rouv nout zèl pou volé. Dopli soisant dis z'ané ni viv dan réjime néo-kolonyal é olèrk réjime-la i afébli sé lo kontrèr k'I éspas : li ranfors ali firamézir. Touléka, sé sak mi konpran kan mi lir l'éditoryal JB dann nout zournal zordi.

Mi pé site inn-dé zégzanp : oplis i sava, oplis bann kapitalis fransé i mète la min dsi bann l'antropriz té anou dopli lontan konm la bank La Rényon, konmbann l'izine Kann. Ni pé dir ankor La Frans la mète anou an déor la COI pou ranplas anou par in soi-dizan frans l'oséan indien mèm lo statu la COI i kné pa. Ni pé azout ankor sak téi gard in fo-zèr nout l'idantité i disparète konm par ébzanz l'iedom. An pliské sa, oplis i sava, oplis lo préfè La Rényon i san son kor é li aksèp pa bann nèg l'oséan indien i vé komann ali.

Lé vré ké ni anparl l'égalité réèl. Lé vré ké la done in rényonèz pou défann loi-la. Donk, ni pé dir èl lé bien plasé pou défann anou, sirtou ké la loi lé fé pou vintan é konm i paré nou na vintan an rotar par raport La Frans donk i tonm bien. Mé, boudikont, tout i dépann la fason k'èl i konpran lé shoz, k'èl i konpran lo sistèm nou lé d'dan... èl épi son parti sosyalis. Mèm la droit épi l'administrasyon fransèz la pass z'ot tan pou ranfors lo néo-kolonyalis san ké zot i ansèrv vréman lo nom, mèm pou zot sa i égzis pa. Poitan li égzis é sé lo prinsipal kal pate pou nou.

Nb Si ni parl lo mouvman l'arzan : ni koné bien konbie i rant shé nou, mé ni koné pa konbien i ropar dan La Frans konm kapital privé. Sa in drol transparans oui sa.

Justin

« Brèd yèr, sé roti pou domin ! » - In kozman po la rout

A bien kalkilé, mi oi o-moins dé sans pou kozman-la. Dann in promyé ka i pé di, souvan dé foi demoun i oi z'ot pasé pli bèl ké li lé pou vréman : « Dann tan lontan la ma fiy ! Dann mon jene tan la ! ». Zot i sézi l'afer : sa i apèl « la nostalgzi. » Mé i pé an avoir in dézyèm sans : ou i viv a l'ékonomi pou fé in méyèr l'avnir pou ou sansa pou out z'anfan. Sak ou la ramas yèr, sinonsa zordi, lé pa pèrdi vi ké li pé ansèrv pou out domin sansa lo domin out famiy. Alé ! Ni artrouv pli d'van sipétadyé.